

## PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

## Données générales

Adresse de l'installation

Type de locaux  
Propriétaire  
Responsable des travaux  
Date du contrôle  
Type du contrôle  
Agent visiteur

MONTLEBAN 74A (étage I)  
6674 Gouvvy  
unité d'habitation (maison)  
Guebs  
non communiqué  
03/02/2017  
visite périodique (Art. 271)  
Benjamin Bernet

Visualisation de l'habitation et de l'installation



## Données du raccordement

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)  
Code EAN  
Numéro du compteur  
Index jour / nuit

ORES (opérateur GRD)  
Non renseigné  
46114553  
09882,9 /

Type de raccordement  
Câble compteur - tableau  
Tension nominale de service  
Courant nominal de la protection de  
branchement

aérien  
VFVB 4 x 6 mm<sup>2</sup>  
3x400V + N - AC  
15A

## Contrôle

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position

OK

Nombre de tableaux

1

Nombre de circuits

13

Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)

Les fondations datent

Prise de terre

Résistance de dispersion de la prise de terre ( $\Omega$ )

Conformité des liaisons équipotentielles et des PE

Test de continuité

Contrôle boucle de défaut

Protection contre les contacts indirects

d'avant le 1/10/1981

piquets

21,2

OK

concluant

concluant

OK

Résistance minimale d'isolement mesurée (M $\Omega$ )

Dispositif différentiel de tête

Dispositif différentiel "sdb"

Raccordement

Éclairage/machines

Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles

Protection contre les contacts directs

7,40

ID - 40A - 300mA - type A -

test OK

40A - 30mA - type A - test OK

OK

OK

OK

## Conclusion : CONFORME

A la date du **03/02/2017**, l'installation électrique de "MONTLEBAN 74A (étage I) - 6674 Gouvvy" est conforme au Règlement Général des Installations Électriques.

Le contrôle réalisé par **Certinergie** a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

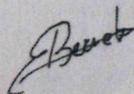
Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le **03/02/2042**.

Signature de l'agent

personne n'est présent lors du contrôle



## Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlainne  
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles  
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
TVA : BE0536501654



Site internet: www.certinergie.be  
Tél: 0800 82 171  
Mail : info@certinergie.be